snes fsu

Nous, personnels soussignés du Lycée Sophie Berthelot, nous déclarons solidaires de nos collègues des lycées Coubertin et Léonard de Vinci qui subissent des suppressions de postes sans précédent.

Nous dénonçons et refusons le véritable plan social qui frappe l'Éducation Nationale depuis 2007.
En effet la rentrée 2011 se prépare avec un budget qui prévoit 16 000 suppressions de postes d'enseignants malgré la forte augmentation des effectifs attendus : 8 000 élèves supplémentaires dans le primaire, plus de 60 000 dans le second degré.

Dans l'académie de Lille, 470 postes seront supprimés dans le secondaire alors même que l'on enregistre une hausse d'effectifs de 3300 élèves.

Certes, notre établissement, avec deux suppressions de postes dont un départ en retraite non remplacé, semble relativement épargné par rapport aux deux autres lycées de Calais. Cependant, notre collègue d'espagnol, à qui nous exprimons notre soutien, va sans doute devoir enseigner sur plusieurs établissements. De plus, on peut légitimement s'inquiéter pour les conditions d'étude dans des classes à 35 élèves.

Nous souhaitons souligner que le Ministère avait promis une réforme à moyens constants. Or, nous ne pouvons que constater qu'il n'en est rien : les nouvelles grilles horaires, les économies d'échelle réalisées par le biais du tronc commun en première sont l'occasion de diminuer toujours plus le nombre de postes et les moyens d'enseignement au détriment des conditions d'étude des élèves.

De plus, il n'est tenu aucun compte de la réalité locale du Calaisis et de son contexte socio-économique qui nécessiteraient au contraire des moyens supplémentaires pour la réussite de tous nos élèves.

Solidaires avec nos collègues de Coubertin et Léonard de Vinci, nous demandons :

- **l'abrogation de la réforme Chatel du lycée dont l'objectif premier est de réaliser des économies au détriment des élèves,**
- **la remise à plat de la formation des enseignants stagiaires,**
- **le retrait du projet de fusion des zones de remplacements qui rendra invivable les conditions de remplacement de nos collègues TZR,**
- **La restitution des moyens retirés.**

NOM	FONCTION	SIGNATURE